

Services généraux : anticiper les risques sur le plan juridique

-Référence: **IM-8**

-Durée: **2 Jours (14 Heures)**

Les objectifs de la formation

- Lister les cas de mise en jeu de la responsabilité.
- Analyser les risques et gérer la preuve.
- Lister les points juridiques les plus sensibles.

A qui s'adresse cette formation ?

POUR QUI :

- Directeur, responsable de Services Généraux du secteur privé et du secteur public. Juriste d'entreprise amené à donner des conseils et anticiper les litiges des Services Généraux. Consultant assistant à la maîtrise d'ouvrage des Services Généraux.

PRÉREQUIS :

- Expérience significative dans la fonction juridique ou dans la fonction Services Généraux.
- .

Programme

- **Prévenir et gérer les risques dans vos locaux**
 - L'obligation sécurité de l'employeur.
 - La délégation pénale.
 - La preuve de l'identification des risques.
 - La consultation du CHSCT, du CE.
 - Exemples de gestion juridique : gestion des déchets ; vidéosurveillance ; gardiennage ; accès pour les personnes à mobilité réduite.
- **Prévenir et gérer le risque avec vos prestataires**
 - La valeur juridique du plan de prévention.
 - Les infractions liées au travail dissimulé.
 - Les risques liés au travail isolé.
 - Les équipements de protection individuels.
 - Les engins à permis.

- Le trouble anormal de voisinage lié aux travaux.
- **Prévenir les risques dans les contrats avec les prestataires**
 - La phase précontractuelle.
 - L'encadrement juridique de la négociation.
 - Le cahier des charges et la réponse des prestataires.
 - L'obligation d'information.
 - La sous-traitance et co-traitance.
 - L'exécution jusqu'à la fin de la relation contractuelle.
 - Les responsabilités des parties.
 - La propriété intellectuelle d'une prestation.
- **Gérer les risques au cours de la relation contractuelle**
 - L'évolution des engagements et du prix au cours du contrat.
 - Le contentieux avec un prestataire.
 - L'application de pénalités.
 - La gestion précontentieuse d'une relation.
 - La mise en œuvre de la réversibilité.
 - L'élaboration et la constitution de preuves.
 - La négociation amiable et les autres règlements des litiges.



(+212) 5 22 27 99 01



(+212) 6 60 10 42 56



Contact@skills-group.com

Nous sommes à votre disposition :
De Lun - Ven 09h00-18h00 et Sam 09H00 – 13H00

Angle bd Abdelmoumen et rue Soumaya, Résidence Shehrazade 3, 7ème étage N° 30
Casablanca 20340, Maroc